



Comment obtenir un titre de séjour pour un brésilien?

Par **besslo**, le **09/05/2008** à **00:13**

Bonjour,

Je suis italienne (célibataire), vivant en France depuis 2000, et amoureuse d'un brésilien, qui est dans une situation délicate:

- a) il vit au Brésil
- b) il est en instance de séparation - divorce (marié à une brésilienne, 1 enfant) mais je ne sais pas quand le divorce sera effectif - son mariage brésilien n'est pas reconnu en Europe
- c) il n'a pas de diplôme particulier, mais il serait prêt à reprendre des cours en France
- d) je peux lui procurer un CDI dans une TPE
- e) il parle très peu le français
- f) ses grands-parents sont nés et morts étant ressortissants espagnols. Son père est mort avant d'être naturalisé espagnol, car il est né au Brésil (droit du sol). Et lui comme petit-fils d'espagnols aurait droit à la naturalisation (dans 1 – 2 ans) s'il habite en Europe.

Quelles sont les démarches à faire? Je voudrais qu'il vienne au plus tôt (avant Août 2008), et éventuellement avec son fils. Dans aucun cas je ne souhaite quitter la France, et je veux qu'il puisse travailler et se construire ici avec moi.

Merci de m'aider.